

L'objectif de cette conférence est de comprendre comment l'évolution des mœurs de la société conduit à l'évolution de la loi et des systèmes de justice. Une attention particulière sera à ce titre portée sur la question des violences sexistes et sexuelles pour comprendre l'évolution de la société face à ces problématiques des années 60 à aujourd'hui pour comprendre comment l'évolution de la société a conduit à une évolution du droit pénal.